



COMMUNIQUÉ

du Conseil des Ministres

N°03

MERCREDI 28 JANVIER 2026



Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 28 janvier 2026, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a fait une communication portant sur les points suivants :

MODERNISATION DE LA JUSTICE

Introduisant sa communication, Monsieur le Président de la République a abordé la rentrée solennelle des cours et tribunaux qu'il a présidée le 22 janvier 2026, ayant pour thème : « Le juge face aux défis du numérique ». Se réjouissant du bon déroulement de cet évènement, il félicite le Ministre de la Justice, le Premier Président de la Cour suprême, le Procureur général près la Cour Suprême, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ainsi que l'ensemble des acteurs de la Justice.

Le Chef de l'Etat réitère son engagement à consolider l'Etat de droit, à accentuer la modernisation du service public de la justice et à améliorer l'accessibilité et l'efficacité des institutions judiciaires. Il engage le Ministre de la Justice à veiller à la qualité de la formation des magistrats et auxiliaires de justice, au renforcement du capital humain en service dans les cours et tribunaux et à la transformation numérique du service public de la justice.

Le Président de la République indique au Gouvernement la nécessité de promouvoir une justice de proximité, de qualité et accessible.

REFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL ET SUIVI DU PACTE NATIONAL DE STABILITÉ SOCIALE

Considérant le dialogue social comme une exigence dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques sectorielles, le Chef de l'Etat demande au Ministre de la Fonction publique et du Travail de présenter, avant la fin du mois de février 2026, le rapport général d'évaluation des engagements relevant du Pacte national de Stabilité sociale pour une Croissance inclusive et durable, signé le 1er mai 2025.

Soulignant l'impératif de tenir, avec les partenaires sociaux, une réunion d'évaluation et de suivi du traitement des doléances, le Président de la République demande, aux ministres, de mettre en place des Comités sectoriels et/ou spécialisés de Dialogue social,



afin d'asseoir les consensus nécessaires au déploiement adéquat des réformes et politiques publiques. Il instruit, en outre, le Ministre de la Fonction publique et du Travail de proposer un nouveau cadre de gouvernance des doléances et du droit de grève des agents et syndicats actifs dans le secteur public.

Insistant sur l'urgence de veiller au renforcement de la protection sociale des travailleurs et à la préservation soutenue des emplois, le Président de la République demande au Premier Ministre d'accélérer le processus de modernisation des institutions et du système national de retraite et de sécurité sociale, en travaillant à l'adoption des textes législatifs et réglementaires y relatifs, avant la fin du mois d'avril 2026.

RENOUVEAU DU SECTEUR DES PÊCHES ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE MARITIME

Le Président de la République fait observer que la restructuration et la relance du secteur sont des priorités du Gouvernement. A cet effet, il apprécie les efforts consentis par le Ministre des Pêches et de l'Economie maritime, pour réguler l'exploitation des ressources halieutiques, relancer la pêche artisanale, repositionner l'aquaculture et accroître le niveau des investissements et des partenariats.

Le Chef de l'Etat demande de poursuivre, avec l'implication de l'ensemble des acteurs publics, privés et parties prenantes, les concertations nécessaires pour la validation prochaine de la Politique maritime du Sénégal, de la Stratégie portuaire nationale et de la Carte des infrastructures de débarquement, de conservation, de transformation et de commercialisation des produits halieutiques.

Il souligne, enfin, la nécessité de réviser le Code de la Pêche afin d'asseoir une gestion durable et une gouvernance souveraine des ressources halieutiques.

ETAT D'AVANCEMENT DU « PROGRAMME INDÉPENDANCE » DANS LES CHEFS-LIEUX DES RÉGIONS

Partant de sa décision de lancer un nouveau programme de modernisation des villes et territoires, dénommé « Programme Indépendance », à dérouler à partir de l'année 2026, le Chef de l'Etat réitère sa volonté de délocaliser la Fête nationale du 04 avril dans un chef-lieu de région, avec les meilleures conditions d'accueil et de déroulement en termes de disponibilité d'infrastructures et de commodités essentielles. Il demande au Gouvernement de faire le point sur les choix prioritaires retenus, la programmation des réalisations sur une période triennale et l'état d'avancement global du programme prioritaire « Indépendance » de l'Agenda national de Transformation, Sénégal 2050. Il annonce, enfin, sa décision de délocaliser, à Thiès, la célébration de la Fête nationale du 04 avril 2026..

AGENDA DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil avoir présidé, le 26 janvier 2026, la cérémonie d'ouverture de la Réunion de Haut niveau préparatoire de la Conférence des Nations



Unies sur l'Eau. Il a procédé, le 27 janvier 2026, à l'inauguration de la Raffinerie d'huiles alimentaires, réalisée par MAVAMAR Industries SA et à la pose de la première pierre de la Zone industrielle Bargny-Sendou. A cet égard, il félicite les promoteurs, en l'occurrence le Groupe SENEINDIA, pour la réalisation de cet investissement majeur, qui contribue au développement industriel, économique et social du Sénégal. Le Président de la République annonce également qu'il se rendra les 02 et 03 février 2026 en République du Congo, dans le cadre d'une visite officielle. En outre, il effectuera une tournée dans les régions de Tambacounda et de Kédougou du 05 au 09 février 2026.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DES MINISTRES

Le Ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique a fait une communication sur la généralisation de l'outil de gestion électronique des courriers dans l'administration.

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports a présenté une communication sur le Programme Technologie et Energie des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté le projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fonds de Développement du Service universel des Télécommunications (FDSUT).

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre de la Présidence de la République

- **Monsieur Djim DRAME**, Maître de recherches titulaire à l'IFAN, précédemment Directeur des Affaires religieuses et de l'Insertion des Diplômés en Langue arabe, est nommé Délégué général aux Affaires religieuses (DEGAR) ;

Au titre du Ministère des Finances et du Budget :

- **Monsieur Ousmane KASSE**, Inspecteur des Impôts et des Domaines de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 509 499/J, est nommé Inspecteur des Finances au Ministère des Finances et du Budget ;

- **Madame Mame Diama DIOUF**, Inspecteur principal du Trésor, matricule de solde n° 604 440/J, est nommée Inspecteur des Finances au Ministère des Finances et du Budget ;

Au titre du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation:

- **Monsieur Elhadji Babacar LY**, Enseignant-Chercheur, est nommé Directeur de



l’Innovation, de la Valorisation, de la Propriété intellectuelle et du Transfert technologique, en remplacement de Monsieur Salif GAYE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

- **Monsieur Babacar DIOUF**, Ingénieur en Génie civil, est nommé Directeur de la Maintenance et des Equipements de l’Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur Alioune SENE ;

- **Monsieur Ibrahima CISSE**, Administrateur civil, matricule de solde n° 624 569/Z, est nommé Secrétaire général de l’Université Amadou Mahtar Mbow (UAM), en remplacement de Monsieur Mbaye DIONE, appelé à d’autres fonctions ;

- **Monsieur Seydina Ababacar MBENGUE**, Administrateur civil, matricule de solde n° 624 578/B, précédemment Secrétaire général de l’Université Alioune Diop, est nommé Secrétaire général de l’Université Cheikh Anta Diop (UCAD), en remplacement de Monsieur Elimane BA, appelé à d’autres fonctions ;

- **Monsieur Elimane BA**, Administrateur civil, matricule de solde n° 616 304/D, précédemment Secrétaire général de l’Université Cheikh Anta Diop, est nommé Secrétaire général de l’Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niass (USSEIN), en remplacement de Madame Awa Ndiaye DIOP, appelée à d’autres fonctions ;

- **Monsieur Ousmane DIALLO**, Administrateur civil, matricule de solde n° 517 911/B, précédemment Secrétaire général de l’Université Iba Der Thiam, est nommé Secrétaire général de l’Université Gaston Berger (UGB), en remplacement de Monsieur Mor FALL, appelé à d’autres fonctions ;

- **Monsieur Mor FALL**, Administrateur civil, matricule de solde n° 517 753/F, précédemment Secrétaire général de l’Université Gaston Berger, est nommé Secrétaire général de l’Université Iba Der Thiam (UIDT), en remplacement de Monsieur Ousmane DIALLO, appelé à d’autres fonctions ;

- **Madame Awa Ndiaye DIOP**, Administrateur civil, matricule de solde n° 661 347/E, précédemment Secrétaire générale de l’Université du Sine Saloum El Hâdj Ibrahima Niass, est nommée Secrétaire général de l’Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK), en remplacement de Monsieur Hammadou BALDE, appelé à d’autres fonctions ;

- **Monsieur Hammadou BALDE**, Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale, matricule de solde n° 608 882/L, précédemment Secrétaire général de l’Université numérique Cheikh Hamidou Kane, est nommé Secrétaire général de l’Université Alioune DIOP (UAD), en remplacement de Monsieur Seydina Ababacar MBENGUE, appelé à d’autres fonctions ;

Au titre du Ministère de l’Education nationale

- **Monsieur Bassirou Hamedine SY**, Expert en Gestion des Finances publiques, est nommé secrétaire général de l’Agence nationale de la Petite Enfance et de la Case des



Tout-petits (ANPECTP), en remplacement de Monsieur El Hadji H. KANDJI.

Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique :

• **Monsieur Thiéfatin NAEL**, Titulaire d'une Maîtrise en Management des Organisations, est nommé Président du Conseil d'Administration du Centre de Formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (CFPT S/J), poste vacant ;

• **Monsieur Cheikh Ahmadou Abdul GUEYE**, Psychologue conseiller, matricule de solde n° 649 864/E, est nommé Directeur de l'Emploi au Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, en remplacement de Madame Djireye Clotilde COLY ;

• **Monsieur Ababacar Sadikh BEYE**, Professeur d'Enseignement Secondaire en Techniques Economiques, matricule de solde n° 659 466/F, est nommé Directeur des Établissements publics de Formation professionnelle et technique au Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, poste vacant ;

• **Monsieur Aliou BA**, Inspecteur de Spécialité en Froid-Climatisation, matricule de solde n° 684 224/B, est nommé Directeur des Établissements privés de Formation professionnelle et technique au Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et technique, poste vacant ;

Au titre du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires

• **Monsieur Babacar Wagane FAYE**, Ingénieur-statisticien, précédemment Secrétaire général de l'Agence nationale pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) est nommé Secrétaire général de l'Agence nationale de l'Etat civil (ANEC), en remplacement de Madame Aissatou Liwane DOGUE ;

Marie Rose Khady Fatou FAYE

*Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
Chargée des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement*